

Compte rendu de séance

Séance du 19 juin 2017 à 20h30

L'an 2017 et le 19 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie : Salle du Conseil sous la présidence de FAUVEL Marc Maire

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, M. GAUDIN Xavier, Mme GUILLEUX Monique, M. LETORT Yoann, M. LATREILLE David, Mme MARTIN Bernadette, M. DAVENEL Dominique, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline, M. LETORT Anthony, M. MARION Bertrand.

Absents excusés :

Mme BASLÉ Marie-Pierre
Mme GATEL Carole (procuration à Monique GUILLEUX)
Mme LERAY Stéphanie (procuration à Anthony LETORT)
Mme CHESNAIS Laëtitia (procuration à Bernadette MARTIN)
M. LEBRETON David (procuration à Jacqueline GANDOUIN-VIEL)

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 12/06/2017

Date d'affichage :

A été nommé(e) secrétaire : Mme GUILLEUX Monique

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- **Délibération** : Choix du bureau d'études pour la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la construction du restaurant scolaire municipal.
- **Délibération** : Choix du bureau d'études pour la mission CT (Contrôle Technique) pour la construction du restaurant scolaire municipal.
- **Délibération** : Choix du bureau d'études pour l'étude de sol pour la construction du restaurant scolaire municipal.
- **Délibération** : Recrutement d'un agent contractuel pour l'entretien des bâtiments communaux (ménage)
- **Délibération** : Demande de subvention spécifique pour le financement du restaurant scolaire municipal dans le cadre du FSIL – Contrat de Ruralité.
- **Délibération** : Choix du devis pour l'achat d'illuminations de Noël.

Réf : 2017-06– 43 : Choix du bureau d'études pour la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la construction du restaurant scolaire municipal.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire municipal, il est nécessaire de désigner un bureau d'études pour la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

Une lettre de consultation a été adressée à 3 bureaux d'études :

- ⇒ Cabinet d'études **APAVE** :
 - **2 790.00 € H.T. (3 348.00 € T.T.C.)**
- ⇒ Cabinet d'études **VERITAS** :
 - **1 995.00 € H.T. (2 394.00 € T.T.C.)**
- ⇒ Cabinet d'études **SOCOTEC** :
 - **3 300.00 € H.T. (3 960.00 € T.T.C.)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir le Cabinet VERITAS pour un montant de 1 995.00 € H.T. (2 394.00 € T.T.C.).

Réf : 2017-06-44 : Choix du bureau d'études pour la mission CT (Contrôle Technique) pour la construction du restaurant scolaire municipal.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire municipal, il est nécessaire de désigner un bureau d'études pour la mission CT (Contrôle Technique).

Une lettre de consultation a été adressée à 3 bureaux d'études :

- ⇒ Cabinet d'études **APAVE** :
 - **3 895.00 € H.T. (4 674.00 € T.T.C.)**
- ⇒ Cabinet d'études **VERITAS** :
 - **4 110.00 € H.T. (4 932.00 € T.T.C.)**
- ⇒ Cabinet d'études **SOCOTEC** :
 - **4 220.00 € H.T. (5 064.00 € T.T.C.)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir le Cabinet VERITAS pour un montant de 4 110.00 € H.T. (4 932.00 € T.T.C.).

Réf : 2017-06– 45 : Choix du bureau d'étude pour l'étude de sol pour la construction du restaurant scolaire municipal

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des études préalables à la construction du restaurant scolaire, il est nécessaire d'effectuer des reconnaissances et études géologiques, géotechniques et hydrogéologiques. M. Le Maire présente les deux devis reçus en Mairie :

- ⇒ Cabinet d'études **Sté Hydro-géotechnique Nord & Ouest** :
 - **2 860.00 € H.T. (3 432.00 € T.T.C.)**

- ⇒ Cabinet d'études **Sté FONDOUEST** :
- **2 428.00 € H.T. (2 913.60 € T.T.C.)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir le bureau d'études FONDOUEST pour un montant de 2 428.00 € H.T. (2 913.60.00 € T.T.C.).

Réf : 2017-06– 46 : Recrutement d'un agent contractuel pour l'entretien des bâtiments communaux (ménage)

M. Le Maire rappelle que depuis l'arrêt maladie de Mme GUILLOUX, l'entreprise PH+ intervient pour le nettoyage des locaux de la commune. M. Le Maire propose de recruter un agent contractuel en CDD pour une durée de 1 an afin de remplacer l'entreprise PH+. Mr Le Maire demande l'avis du Conseil.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ⇒ **Le recrutement d'un agent d'entretien en CDD pour une période de 1 an à raison de 12h/semaine.**

Réf : 2017-06– 47 : Demande de subvention spécifique pour le financement du restaurant scolaire municipal dans le cadre du FSIL – Contrat de Ruralité.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commune a été informée par Vitré Communauté que suite à la présentation du projet de construction du restaurant scolaire en conseil communautaire et à une récente réunion technique avec M. Le Sous-Préfet, ce projet va être inscrit à la programmation 2017 du contrat de ruralité.

Une demande de subvention spécifique doit être déposée auprès de la Sous-Préfecture de Fougères-Vitré sur le modèle d'un dossier de DETR avec une délibération du Conseil Municipal sollicitant ce financement dans le cadre du FSIL – contrat de ruralité.

L'aide proposée pour le projet du restaurant scolaire est de **24 000.00 €.**

Après avoir délibéré et entendu M. Le Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention pour solliciter cette aide financière de 24 000.00 € auprès de la Sous-Préfecture de Fougères-Vitré et autorise M. Le Maire à signer les pièces nécessaires.

Réf : 2017-06– 48 : Choix du devis pour l'achat d'illuminations de Noël

Afin de renouveler les décorations de Noël, Mr Le Maire propose au Conseil Municipal deux devis de la même entreprise, Société BALDER, avec des choix différents. Bernadette MARTIN qui a en charge le dossier présente le choix des illuminations.

Montant des devis :

- 1^{er} devis : **1 485.00 € H.T. (1 782.00 € T.T.C.)**
- 2^{ème} devis : **1 690.00 € H.T. (2 028.00 € T.T.C.)**

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal opte pour le choix numéro 2, à savoir le devis d'un montant de 1 690.00 € H.T. (2 028.00 € T.T.C.)

Questions diverses

- ⇒ Demande de devis en cours pour un abri scolaire.
- ⇒ Arrivée d'un agent technique en CDD pour un remplacement maladie jusqu'au 30/09.
- ⇒ Installation des bornes d'apport volontaire par le SMICTOM reportée à septembre.
- ⇒ Intervention de l'entreprise pour la réalisation du PATA (voies communales) prévue semaine 26.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 17 juillet 2017 à 20h30.

**Le Maire,
Marc FAUVEL**